



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

COMMISSION CYCLISTE DE LA HAUTE-GARONNE

10, boulevard Marcel Dassault - 31770 COLOMIERS

Tél : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

E-mail : contact@cyclismefsgt31.fr – site internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

COMPTE-RENDU REUNION CLUBS CYCLISTES

FSGT 31 DU 12/05/2026

Présents : JC TROUVE & J THOMAS (CD 31) – JM POURTAU (Balma OC) – JC BERNOU (Castanet) – F MORANCHO (L'Union 31) – L REMY (Empalot VC) – A GUIRAUD (Roquettes) – R MONTAUBAN & D MIQUEL (Le Fousseret) – PP PALACIAN (CPRS) – B FERNANDEZ (Villeneuve) – D GROS (Gagnac) –

Excusés : A BOUFFIL (Longages) - Y FERRE (Muret) – P COURREGES (Plaisance AC) – L MONTMASSON (Balma VS)

Rédacteur CR : J Thomas

1- Retour sur le début de la saison route 2026

- Bilan global : cf. annexe 1. Compte tenu des constats il est proposé de faire évoluer à la marge les conditions de montée de catégorie de valeur comme suit pour les coureurs qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de descente validée par la commission régionale qui instruit ce type de demande au cas par cas :

- **Montée de 5 en 4** : inchangé => 2 victoires
- **Montée de 4 en 3** :
 - o Les séniors (S) et plus jeunes (Junior/Espoir/Sénior) montent avec 1 victoire
 - o Les autres catégories d'âge montent avec 2 victoires (*inchangé*)
- **Montée de 3 en 2** :
 - o Les séniors (S) et plus jeunes (Junior/Espoir/Sénior) montent avec 1 victoire
 - o Les autres catégories d'âge montent avec 2 victoires (*inchangé*)
- **Montée de 2 en 1** : inchangé => 2 victoires

Catégorie 6 : de mi-2025 à mi-mai 2026 le bilan fait état d'une moyenne inférieure à 4 participants par courses et moins de la moitié des épreuves atteignent le seuil d'au moins 5 partants pour qu'une victoire puisse compter. En résumé, cette catégorie 6 n'a pas trop de sens vu le faible nombre de coureurs concernés. Il est proposé de la supprimer.

Hors réunion : ces propositions ayant été validées par le collectif régional, le règlement est mis à jour et est mis sur le site fsgt31 ici :

https://www.cyclismefsgt31.fr/images/cyclisme_fsgt31/reglements/ReglementRegionalJanvier2025/Rglement Occitanie Pyr Mise jour Mai 2026 .pdf

- Constat que les coureurs arrivent de plus en plus tôt aux engagements avant l'horaire d'ouverture des inscriptions, ce qui est perturbant. Message à faire passer par les clubs aux coureurs : laisser les bénévoles s'installer.
- **Course de fabas (09)** organisée par le Couserans : Il a fallu que C Béteille se libère au dernier moment pour assurer « Open Dossard ». JC Trouvé était présent en tant que commissaire ; aucune personne du 09 pour assurer en tant que commissaires et OD. Un circuit exigeant. Un tiers d'abandons en 1 et 2. 37% d'abandons en 3 et 20% en 4. Une voiture ouvreuse qui n'était au top pour les 3 et qui ont dû freiner lors du sprint d'arrivée ...
- **Course de Castelsagrat** : des chutes dont une importante en 3 avec un peloton imposant dans la longue descente dues aux véhicules qui remontaient en sens inverse. Course jugée dangereuse par de nombreux coureurs. Faire part à l'organisateur des risques constatés pour examiner des améliorations sur cette portion de route où les vitesses sont importantes. Voir s'il est possible d'interdire les véhicules sur la portion. Recommander aux organisateurs d'informer au moment des inscriptions les coureurs de la particularité du circuit et des remontées de véhicules sur la portion de descente. Du retard pour les départs dus notamment au manque de ressources pour prendre les engagements : il y avait 2 personnes et avec les créations de licences FFC et UFOLEP cela est insuffisant => 4 personnes sont nécessaires. Bonne initiative comme à Castelsagrat : un peloton de cadets a été constitué et est parti avant les 4.
- **Course de Muret** : L'organisateur a exigé l'inscription de 2 coureurs NL (1 en 3 et 1 en 4) alors que le règlement fédéral et donc régional interdit les NL pour des raisons de couverture d'assurance. Avis unanime des présents : il faut absolument refuser d'inscrire les NL car les règlements doivent être respectés. En cas de problème, d'accident que se passerait t-il en termes de responsabilité ? Un rappel est fait ainsi à tous les organisateurs d'épreuves. Bonne initiative comme à Castelsagrat : un peloton de 16 cadets a été constitué et est parti avant les 4.
- **Course de Aussonne – Aussonne** : Il a été décidé de séparer les pelotons 1 et 2 puis 3 pour assurer davantage de sécurité. Avis positif pour l'arrivée qui ne comportait pas de ralentisseurs.
- **TTMN** : très bonne organisation. Retours positifs des coureurs malgré quelques chutes lors de l'étape 1.

2- Course à venir

- Championnat interdépartemental : diffusion liste des titrables ayant atteint le quota de 6 courses (5 pour les cadets et minimes). Les classements distingueront les titrables et non titrables. Le quota correspond à 40% (3% pour les C/M) du nombre de courses. Les étapes d'un tour comptent. Tautavel compte même si le classement ne figure pas dans Dossardeur. Il manque 12 signaleurs : Le fousseret en fournit 3. Urgence !! Attente de l'arrêté.
- Tour Fousseret : RAS.
- Championnat régional à St Agnan : RAS. Quota de 8 et 6 pour les C/M.
- Paulhac : circuit modifié, plus court avec 2 côtes au lieu d'une.
- Anticipation des possibles fortes chaleurs : chaque organisateur adapte si besoin les horaires comme le fait Longages pour sa course du 15/8.

- Candie : attente d'une décision de Toulouse Métropole. Relances effectuées en janvier puis récemment.

3- Charte pour l'organisation d'une course sur route

Cf. annexe 2.

Il y est notamment indiqué :

- Qu'il est indispensable de prévoir 4 personnes à la prise des engagements lorsque tous les départs se font sur un seul créneau horaire afin d'éviter les files d'attente des coureurs, accentué quand les épreuves sont ouvertes aux NL car des licences doivent être créées dans Open Dossard.
- Le tracé de la ligne d'arrivée doit prendre en compte le besoin de la prise des photos d'arrivée : le podium doit être disposé à une distance d'environ 2 à 3m devant la ligne.

La charte est mise sur le site fsgt31 ici :

https://www.cyclismefsgt31.fr/images/cyclisme_fsgt31/telechargements/Charte_organisation_courses_route.pdf

4- Mémo pour les équivalences de catégories des licenciés NL qui courent sur nos épreuves

Cf. annexe 3 disponible sur le site fsgt31 ici :

https://www.cyclismefsgt31.fr/images/cyclisme_fsgt31/reglements/categorie/Memo_Accueil_FSGT_CATEGORIES_VALEURS_2026.pdf

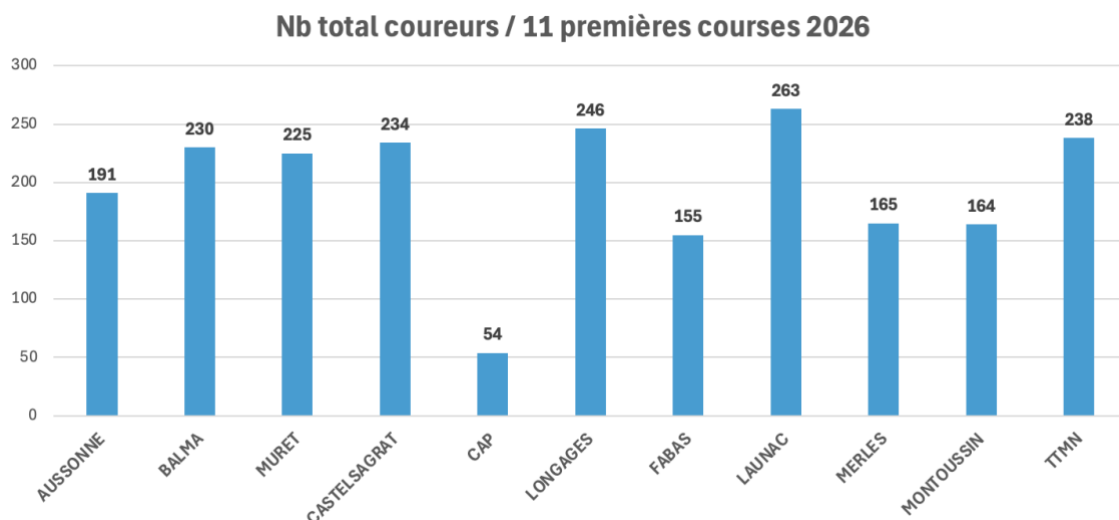
5- Calendrier CX prochaine saison

Conflit avec 2 CX le 6/12/2026 : Rieumes (Fousseret) et Albi (Sorèze). Rieumes peut se déplacer le 5/12 mais la concurrence sera toujours présente ou ne pas se faire.

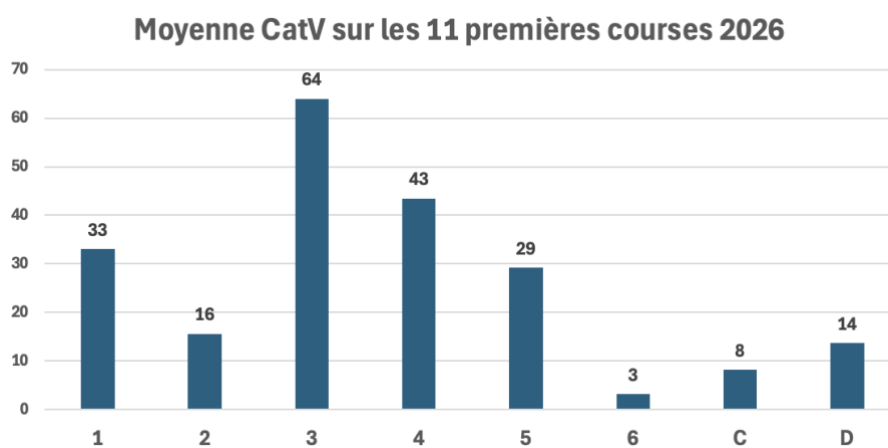
Hors réunion : Sorèze préfère qu'il n'y ait pas d'autres CX que celui d'Albi pendant ce week-end. Fousseret peut voir si une autre date (samedi à priori) peut convenir.

Championnat départemental 31 qui était envisagé à l'Union le 13/12/2026 : UC31 ne souhaite pas l'organiser afin de ne pas prendre de risque de déficit et ouvrira son CX aux NL. En conséquence, nous nous orientons vers un seul championnat : régional comme la saison passée.

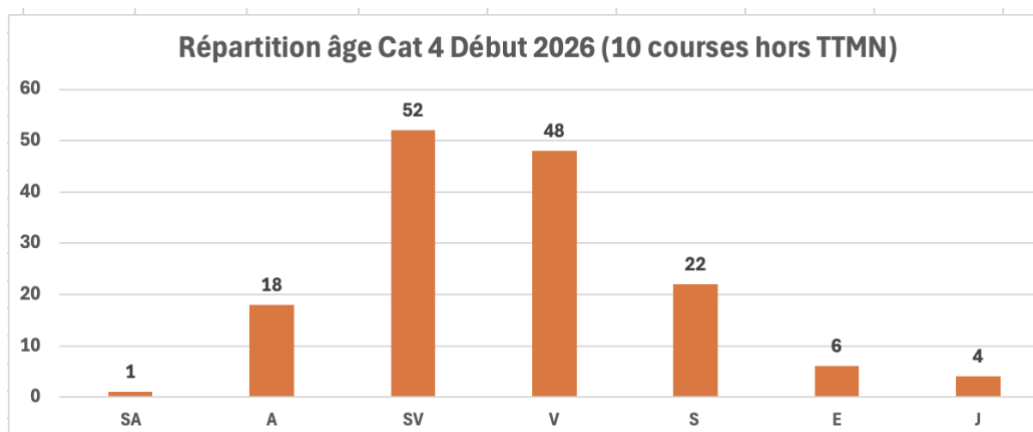
ANNEXE 1 : Bilan début saison Route 2026



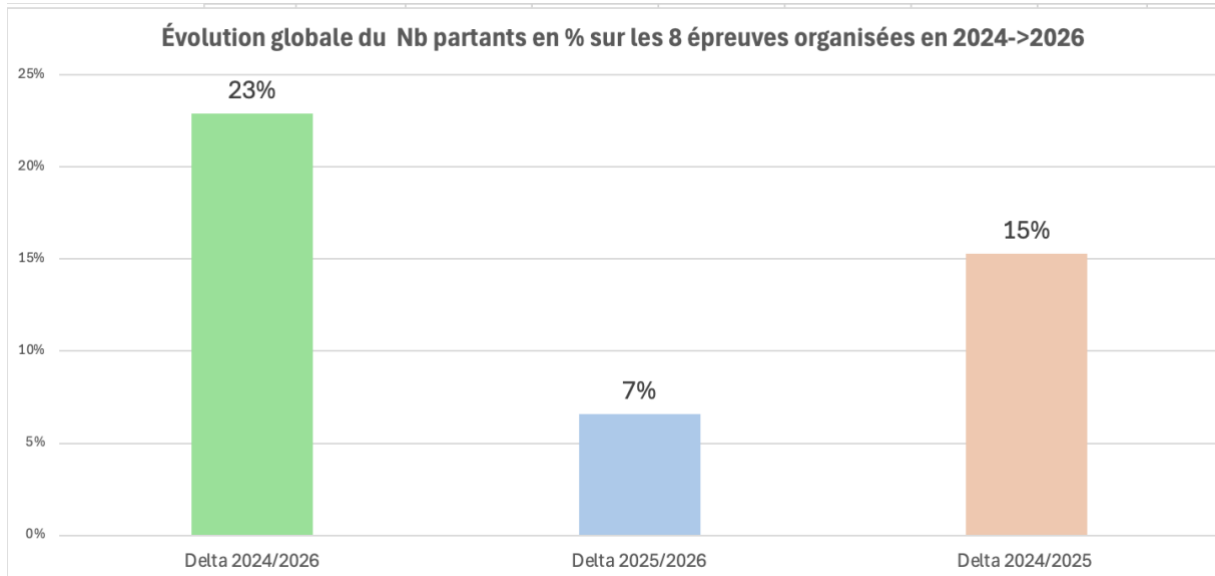
Plus de la moitié des épreuves dépassent 220 partants



Des déséquilibres importants qui s'accroissent entre certaines catégories

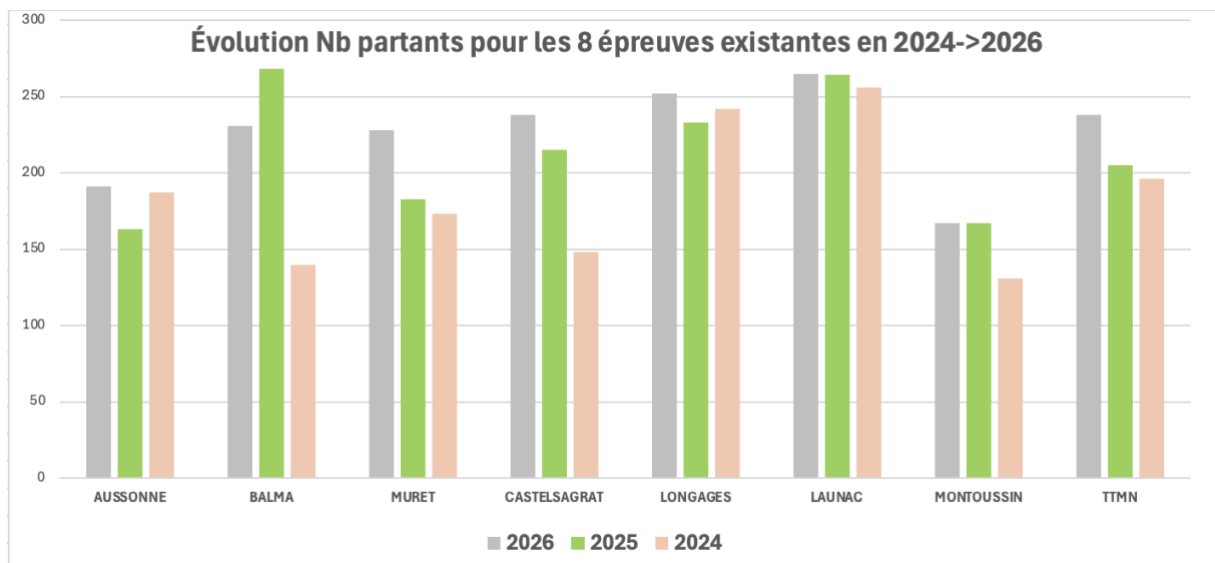


Conséquence de la catégorie 3 qui s'étoffe le plus et qui roule de plus en plus vite : Les jeunes débutants sont en difficulté et descendent après 2 courses.

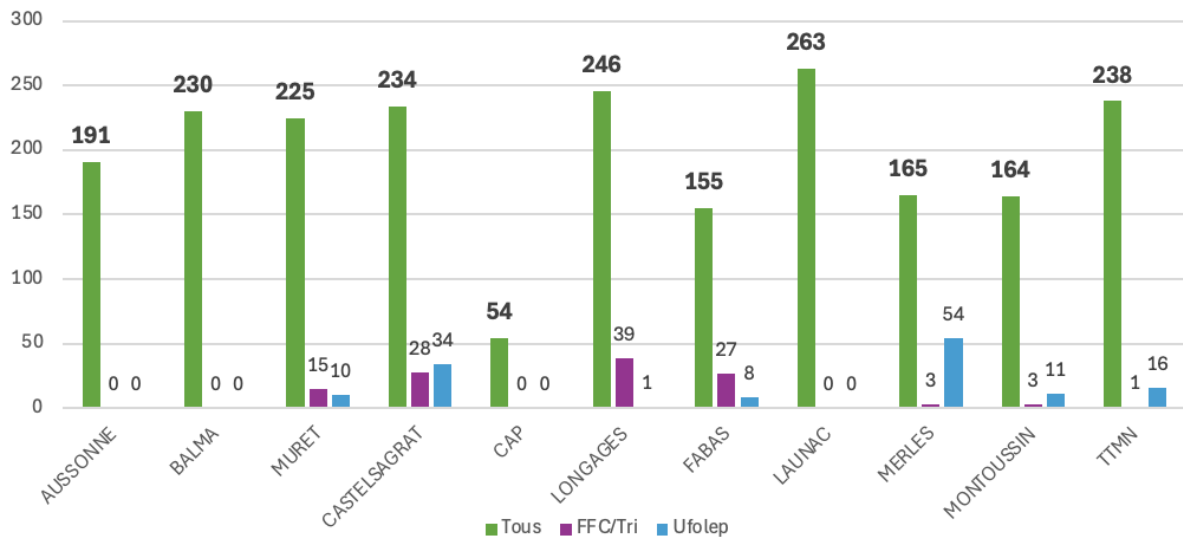


Le graphique ci-dessus ne prend en compte que les 8 épreuves sur les 11 organisées depuis le début de la saison et qui s'étaient tenues en 2024, 2025 et 2026.

Constat d'une hausse significative de participation de 23% sur la période 2024-2026



Nombre coureurs autres que FSGT



7 épreuves sur les 11 étaient ouvertes aux coureurs FFC et UFOLEP (Le TTMN était ouvert à l'UFOLEP uniquement).

La part FFC/FF TRI : 8%

La part UFOLEP : 9%

Cahier des charges pour l'organisation d'une course sur route

I Demande autorisation Préfectorale sur site : <https://declaration-manifestations.gouv.fr/>

Demande à faire 2 mois avant si 1 seul département traversé par la course ; 3 mois avant si plusieurs départements. Si 1 seule commune sans emprunter de route départementale, un arrêté du maire est suffisant.

NB 1: Quand vous faite la demande avoir préparé certains documents (.pdf) tel que Assurance, Secours (en fonction du Kilométrage) : attestation présence secouristes – Ambulance – Médecin), règlement, calendrier, déclaration de manifestation cycliste, Preuve dépôt demande Avis FFC (Cerfa 15827*01)...

II Communication sur la course :

Dès que vous avez fait la demande en préfecture, les informations relatives à l'organisation de l'épreuve peuvent être saisies dans OpenDossard (OD). 2 possibilités pour le club organisateur :

- Celle à privilégier car elle rend autonome le club : la saisie est à faire dans OD et une fiche épreuve est mise à disposition au format pdf pour ceux qui voudraient s'en servir à des fins de communications (sur leur site Club, sur Facebook etc...).
- la fiche épreuve (ou règlement + horaires) dûment renseignée par le club doit être adressée par mail à l'adresse suivante : cyclisme31.fsgt@orange.fr.

III Prévoir bien avant la course :

- S'assurer de la présence d'au moins 2 Commissaires agréés FSGT, d'1 speaker et d'un nombre suffisant de signaleurs.
- Mettre à disposition des Aides Commissaires formés à OD pour les engagements et les classements : Si l'épreuve est organisée sur un seul créneau horaire, 4 personnes sont indispensables disposant chacun d'un ordinateur connecté via internet à OD. Sur 2 créneaux, 2 personnes suffisent.
- Le club organisateur doit saisir dans OD, dans la partie « informations générales » champ Commissaires, les noms de ces personnes désignées.

NB 2 : Penser que l'ouverture d'une épreuve à la FFC et/ou l'Ufolep génère du travail de création de licences qui demande davantage de temps au moment des engagements.

- Une personne pour tenir la caisse : Prévoir un fond de caisse en pièces de 1€ et 2€.
- Demander à la Commission 31 le matériel qui peut être mis à disposition de l'organisateur et à venir chercher au siège du comité 31 ou le récupérer à la course précédente : Valise (Dossards, Chrono, Boite à licences, Cloche...) ; 2 sacs avec appareils photo, Imprimante, Hub pour connexion internet + Sonorisation ; Compte tours ; Panneaux K10 ; Gyrophare ; Banderoles FSGT...

ANNEXE 3

LES CATÉGORIES DE VALEURS 2026

1. **Coureur débutant la compétition en FSGT et n'ayant pas de licences d'autres fédérations (FFC, UFOLEP, FF TRI) :** La catégorie de valeur se définit en fonction de l'âge.

Âge	Catégorie ROUTE	Catégorie Cyclo-cross
âge < 40 ans (né en 1987 et après)	3	3
39 ans < âge < 60 ans (né entre 1986 et 1967)	4	4
59 ans < âge < 70 ans (né entre 1966 et 1957)	5	5
âge > 69 ans (né en 1956 et avant)	6	5
Les féminines sont affectées dans une catégorie selon leur niveau sportif, s'il est connu, s'il peut être évalué et/ou selon leur âge		

Nota : Sur la licence FSGT le timbre atteste des catégories de valeur et d'âge. En absence de timbre validé, le coureur part en catégorie 1 pour les séniors, juniors, espoirs, en catégorie 3 pour les vétérans et plus, et en catégorie 4 pour les féminines.

2. **Cas d'un licencié ayant connu une interruption de pratique FSGT et qui n'a appartenu à aucune autre fédération durant l'interruption**

- Cas d'une interruption de 1 ou 2 ans => reclassement dans la catégorie figurant sur la dernière licence,
- Cas d'une interruption de 3 ans et plus => classement laissé à l'appréciation des commissions.

3. Licencié.e FFC

Cas d'exclusion en activité ROUTE :

- **Élite/OPEN 1 sur la saison en cours ainsi que sur les 3 années passées**
- **Coureur ayant totalisé plus de 200 points FFC à la fin des 2 saisons précédentes**

Mis à jour le 28/04/2026.

Activité ROUTE :

Âge	Catégorie FFC	Catégorie FSGT
Homme (H) Junior 17 & 18 ans (né en 2008 et 2009)	OPEN 2 et 3	2
	ACCESS 1 à 4	3
H âge > 18 ans (né en 2007 et avant)	OPEN 2 et 3	1
H âge < 60 ans (né en 1967 et après)	ACCESS 1 & 2	2
H âge > 59 ans (né en 1966 et avant)	ACCESS 1 & 2	3
H âge < 60 ans (né en 1967 et après)	ACCESS 3 & 4	3
H âge > 59 ans (né en 1966 et avant)	ACCESS 3 & 4	4
Femme Élite & Open 1		3
Femme Open 2 ou Open 3 ou ACCESS		4

Activité VTT & Cyclo-cross : Les OPEN 1 sont admis en catégorie 1 FSGT. Les autres catégories s'intègrent dans les correspondances du tableau précédent.

Activité Sport – épreuves de masse : Ils sont considérés comme des ACCESS 3 ou 4 et les correspondances du tableau précédent s'appliquent.

4. Licencié.e UFOLEP

Âge	Catégorie UFOLEP	Catégorie FSGT
H Tous âges	1	1
H âge ≥ 40 ans (né en 1986 et avant)	2	3
H âge < 40 ans (né en 1987 et après)	2	2
H âge ≥ 40 ans (né en 1986 et avant)	3	4
H âge < 40 ans (né en 1987 et après)	3	3
H Tous âges	4A & 4B	5

Femmes : Catégories 1/2/3/4 UFOLEP => Catégories FSGT 3/4/4/5.

5. Licencié.e FF Triathlon - Duathlon

Âge	Catégorie FSGT
H âge < 40 ans (né en 1987 et après)	2
H 39 ans < âge < 60 ans (né entre 1986 et 1967)	3
H âge > 59 ans (né en 1966 et avant)	4

Femmes : Catégorie FSGT 5 en base sauf situation particulière.

6. Non licencié auprès d'une fédération : Exclusion sur nos épreuves
